

Réf: Dossier 406804

Avis de constitution

SOCIETE « NANA ASSURANCE »

Siège Abidjan Abobo N'dotré cité SOTRAPIM, Lot
2525, Ilot 275

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/04/2025 et enregistrés au CEPICI le 07/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NANA ASSURANCE »

Objet : CONSEILLER EN ASSURANCES

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Abobo N'dotré cité SOTRAPIM, Lot
2525, Ilot 275

Dirigeant(s) Mlle FOFANA FATOUMATAH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02332 du 28/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26557/GTCA/RC/2025 du 28/04/2025

